Les valeurs temporelles et modales du verbe dans la langue Arabe: Perspectives comparatives

The Temporal and Modal Values of the Verb in the Arabic Language: Comparative Perspectives

Ouahmiche Ghania
University of Oran –Algeria
ghaniaouahmiche@gmail.com

To cite this article:
Ouahmiche, G. (2006). Les valeurs temporelles et modales du verbe dans la langue Arabe : Perspectives comparatives *Revue Traduction et Langues 5(1),* 7-18.

Résumé : *Il est communément connu que la morphologie arabe est non concaténative. En ce sens, les formes de mots sont composées de morphèmes entrelacés. Elles sont basées sur une racine consonantique qui porte une charge sémantique, un schéma vocalique qui véhicule une fonction syntaxique et une structure squelettique de morphèmes dont la forme canonique révèle un sens particulier pour remplir une fonction grammaticale.*
Dans ce travail de recherche, nous nous intéressons uniquement à l'accompli et l'inaccompli ainsi qu'à leurs particularités au sein du système morphologique arabe. Une grande attention est portée aux valeurs des deux temps. Ce mécanisme a été abordé dans une perspective comparative où deux langues différentes (arabe et français) sont soumises à l'analyse. Les différences ainsi obtenues serviront de cadre théorique d'une théorie générale de la traduction. Ce travail est une tentative afin de décrire des mécanismes de construction morphologique en arabe. Nous nous sommes concentré principalement sur les valeurs de l'accompli et de l'inaccompli afin de lever l'ambiguïté de certaines équivalences entre l'arabe et le français dans tout acte de traduction.
Mots clés : *Morphologie non concaténative, charge sémantique, valeurs temporelles et modales, accompli et inaccompli, arabe et français.*
Abstract: *It is commonly known that Arabic morphology is non-concatenative. In this sense, word forms are composed of interwoven morphemes. They are based on a consonantal root that carries a semantic load, a vocalic pattern which conveys a syntactic function and a skeletal morpheme with a canonical shape that reveals a particular meaning to fulfil a grammatical function.*
In this research work, we focus only on the perfective and imperfective as well as their particularities within the Arabic morphological system. A great attention is given to the values of both tenses. This mechanism has been tackled from a comparative perspective where two different languages (Arabic and French) are subjected to analysis. The resulted differences will serve for a theoretical framework within a general theory of translation. This work is an attempt to describe the mechanisms of morphological construction in Arabic. We focused mainly on the

Corresponding author : Ouahmiche Ghania

values of the accomplished and the unaccomplished in order to disambiguate certain equivalences between Arabic and French in any translation act.
Keywords: *Non-cooncatenative morphology, semantic load, temporal and modal values, perfective and imperfective, Arabic and French.*

1. Introduction

La langue Arabe est une langue Sémitique. Sa morphologie est non-concaténative, elle se base principalement sur le principe de racines consonantiques composées des radicaux. Contrairement aux langues Indo-européennes où les voyelles s'y ajoutent au radical pour former les différentes unités morphologiques, l' Arabe offre un système d'insertion au moyen d'infixation et /ou d'alternance vocalique.

La racine Arabe est l'ensemble des consonnes trilitères ou quadrilitères, porteuses d'une charge sémantique. Elle représente une notion définie, et les voyelles ne sont que des éléments de dérivation (vocalic patterns) : la racine <qrʔ>, par exemple, exprime l'idée de 'lire' : l'insertion du schème vocalique a-a génère la forme canonique /qaraʔa/ 'Il a lu'[1].

Cela signifie que la racine Arabe se distingue nettement de la racine en langues Indo-européennes qui se présente sous une forme syllabique, où les flexions jouent un rôle primordial. Meillet & Vendryes explicitent ces notion afin d'élaborer une théorie de construction propice à la morphologie flexionnelle du Français, ils proposent que :

> Le mot Indo-européen est analysé comme construit de trois unités : racine, suffixe et désinence, concaténées dans cet ordre. L'affixation est réduite ici à la suffixation : les préfixes n'ont pas de place dans la morphologie des mots Indo-européens parce que les éléments liés au verbe sont identifiés comme des 'préverbes' et ceux qui sont liés au nom comme des prépositions. (Meillet & Vendryes 1924 (1968) : 153, 574)

Les Grammairiens Arabes ont érigé que la racine Arabe est principalement trilitère. Il parlaient donc du verbe de types /faʔala/, /faʔila/ et /faʔula/. La

[1] Pour plus de détail sur la structure morphologique de l'Arabe Cf . Ouahmiche , G (2003) 'The Castle of Beni Rachid : linguistic and historial perspectives', The Algerian Review of Manuscripts, Ed Arrachad, Ouahmiche, G. (2002). Lexical innovation in an Algerian Diaclect of Arabic: A case study. Cahiers de Linguistique et Didactique Volume 2, Numéro 1, 73-77.

ISSN : 1112 – 3974

matrice de consonnes et des voyelles engendre ce qu'on appelle 'le thème'[2],ce thème acquiert sa pertinence de l'application d'une gamme de procédés sur la forme nue, il sert à décrire une langue basée sur les unités dérivationnelles dont les marques sont essentiellement non-linéaires privilégiant le model auto-segmental (the auto-segmental model proposé par Goldsmith) .

Ces remarques générales sur la morphologie Arabe peuvent expliquer les propriétés et les nuances du système verbal Arabe. On s'abstient dans ce travail d'étudier le fonctionnement des deux systèmes (l'Arabe et le Français) afin de désambiguiser les irrégularités des correspondances systémiques.

2. Remarques préliminaires sur le verbe Arabe

Le verbe Arabe exhibe un système assez complexe. Il présente une simplicité au niveau de la conjugaison : deux temps sont seulement utilisés à la base de l'affixation afin d'exprimer les différentes modalités ; l'accompli et l'inaccompli.

Si on compare l'Arabe aux langues Indo-Européennes et plus particulièrement le Français, on remarque que l'aoriste et le prétérit dont les manifestations sont tantôt le passé, présent et futur et tantôt le parfait et l'imparfait se réduisent en Arabe à l'opposition accompli/ inaccompli. L'usage de ces paradigmes verbaux précise la particularité du système Arabe. L'accompli possède une seule modalité, l'inaccompli en a cependant trois, qui se distinguent par leurs désinences.

La première modalité est appelée en Arabe 'Al mudhari' Al marfu'. C'est l'équivalent de l'indicatif en Français. Elle peut être utilisée dans une proposition principale ou isolée. Morphologiquement, elle est caractérisée par la marque {u} et des flexions longues. La deuxième ne peut être employée qu'en proposition subordonnée, elle correspond au subjonctif du Français. Elle est caractérisée par la désinence {a}et des flexions courtes 'Al mudhari' Al mansub'. La troisième est caractérisée par la désinence zéro (l'absence de désinence) et des flexions courtes. Meillet énonce cette notion de désinence Zéro en disant :

> Dans le système complexe qui résultait du jeu de ces moyens d'expression (les unités de la morphologie, il faut faire une place au degré Zéro. L'absence de suffixe, de désinence, l'atonie caractérisent certains mots, dans certains emplois. Il ne faut pas dire que le mot est dépourvu de suffixe ou de désinence ou de ton, mais qu'il est le suffixe

[2] Le thème est 'la partie du mot qui précède la désinence et à laquelle est attaché le sens'. En d'autres termes, le thème est 'la forme qui sert de base à la flexion du mot....' (Meillet & Vendryes 1968, 150).

ISSN : 1112 – 3974

> Zéro, la désinence Zéro ou le ton Zéro . (Meillet & Vendryes 1968 : 152).

L'équivalent de l'inaccompli apocopé en Français (le conditionnel) ne lui convient que très partiellement car les valeurs de l'inaccompli apocopé 'Al mudhari' Al madjzum' diffèrent de celles exprimées par le conditionnel en Français.

Le verbe Arabe possède d'autres modes qui sont usitées uniquement dans des serments et des affirmations intenses. L'emploi des flexions {an} et {anna} dans le cas des verbes énergiques illustre son aspect emphatique. A l'instar de l'Arabe, le Français évoque d'autres procédés morphologiques et syntaxiques afin d'exprimer l'énergique 'lourd' ou ' léger'.

L'emploi syntaxique de la passivation est distinct dans la langue Arabe et la langue Française. Le verbe Arabe a certainement une voix passive mais elle n'a guère d'impératif. Mais le Français est pauvre en terme de procédés qui expriment les modalités verbales, à l'exception du passif qui se construit à la base de l'auxiliaire 'être' et le réfléchi qui emploie le pronom 'se'.

Contrairement au Français, l'Arabe a un système dérivationel complet capable d'exprimer le factif, le réfléchi, le passif, le but, l'intensité et la réciprocité. De nombreuses formes dérivées affirment cependant le caractère synthétique de l'Arabe, elles expriment les valeurs syntaxiques synthétiquement que le Français énonce séparément en privilégiant la composante analytique.

Avant d'exposer les différentes valeurs de l'accompli et l'inaccompli, il est nécessaire de préciser les types de verbes en Arabe :

- **Les verbes qualitatifs :** les verbes qualitatifs expriment la qualité physique ou morale du sujet parlant. La forme /faʔula/→/jafʔulu/ exprime une qualité durable /ħæsuna/ 'être beau' qui se diffère des formes /faʔila/-/jafʔalu/ qui indiquent une qualité instable ou un devenir ; /fariħa/→/jafraħu/ 'être joyeux' .
- **Les verbes actifs :** les verbes actifs indiquent que le sujet participe activement et d'une manière effective dans l'accomplissement de l' action. Par contre, dans les verbes qualitatifs le sujet n'intervient pas dans l'acquisition de la qualité qu'il possède. Donc, les verbes actifs ne sont ni qualitatifs ni à la voix passive. ex : / ʔakala lwaladu/ ' l'enfant a mangé' .
- **Les verbes réfléchies :** l'Arabe différencie entre les deux types de réfléchi ; le réfléchi et le réfléchi intérieur. Contrairement à l'Arabe, le Français

ISSN : 1112 – 3974

désigne sous cette appellation les verbes pronominaux[3] indiquant trois valeurs :

- **Un réfléchi** quand l'action retombe sur le sujet : Il s'est blessé par un couteau.
- **Un réfléchi-intérieur** quand l'action fait partie du sujet, elle s'exerce en lui : il se tait.
- **Un réfléchi-passif :**on emploi généralement la forme pronominale dans le sens réfléchi lorsque l'action vient d'un tiers non désigné et elle est subie par le sujet : Il se nomme Mohammed.

En Arabe, le réfléchi est formé à la base d'un verbe actif suivi généralement par le mot /nafsu/ : Il frappa sa tête / ɖaɾaba raʔsahu/ (Il se frappa la tête) . Il a opprimé son âme /ɖaʟama nafsahu/ (Il s'est porté préjudice à lui-même). Avec les verbes d'estimation, le réfléchi pronominal à la première personne prend le pronom affixe à la place de / nafsi/ ainsi qu'avec le verbe / raʔa/. Ex : / ʔara:ni ʔaðrifu daʔan/ ' Je me vois en train de verser des larmes' .

Le réfléchi intérieur se forme par les formes réfléchies (la forme V, la forme VI, la forme VII, la forme VIII, et la forme X) :

/taʔaʒʒaba/ 's'étonner'

/taɖa:ɾaba/ 'se battre les uns contre les autres'

/ʔinqaʈaʔa/ 'être coupé'

/ʔiʒtamaʔa/ 'se réunir'

/ʔistaslama/ 'se soumettre'

L'opposition réfléchi/ réfléchi-intérieur est constante en Arabe : /ʔiʒtamaʔu waqarraru ʔan jussalimu ʔanfusahum/ 'Ils se sont réuni et ils ont décidé de se soumettre'. Le réfléchi- passif est rendu par la forme (V) et constamment par la forme (VII) : /ʔarrafa/ 'faire connaître' /taʔarrafa/ 's'informer'.

[3] 'Les verbes pronominaux sont ceux qui sont accompagnés des pronoms me , te, se, nous, vous, désignant le même être ou objet, les mêmes êtres ou objets que le sujet : je me cache, elle se tait ' Grevisse (1987) *' Précis de grammaire Française'* Entreprise nationale du livre, Alger.

ISSN : 1112 – 3974

- **Les verbes impersonnels :** Ce sont les verbes qui expriment une obligation, une convenance, une possibilité ; ils ont pour sujet un nom ou un maʂdar[4], soit une proposition verbale au subjonctif :
 /kʊtiba ʔalajkʊm ʔan taʂʊmʊ/→ / kʊtiba ʔalajkʊm ʂʂɪjjaam/ (c'est un devoir pour vous de faire le carême) .

Plusieurs thèmes d'allure verbale peuvent être considérés comme verbes impersonnelles, entre autre les verbes figés à la 3ème pers.mas. de l'accompli suivis des particules : /ʔan/, /maa/ et /ðaa/ :

/ħabbaða/ combien aimable est..... !

/laa ħabbaða/ combien détestable est..... !

/ʈɑ:la ma a/ comme il y'a longtemps que.... !

/kaθʊra maa/ combien fréquent !

/qalla maa/ combien rare..... !

Les thèmes d'allure verbale parfois perdent leur sens exclamatif, surtout les deux derniers ; et changent généralement leur signification en engendrant un autre sens: 'il arrive souvent que'.

- **Les verbes inchoatifs :** Les verbes inchoatifs sont à la forme nue et s'emploient toujours à l'accompli :

/ʂɑɑra/ 'se mettre à' .

/ʒaʔala/ 'se mettre à '

/qaa ma/ 'se disposer à'

/ʔaqbala/ 'se dispose à'

Le verbe qui suit l'inchoatif sera un inaccompli de valeur durative car l'inchoatif marque un procès (action ou état) qui va se poursuivre (Français, c'est l'infinitif) :

/bada ʔtʊ ʔataʂaa ʔalʊ/ ' je commence à me demander'

Cet emploi est particulier car ces tournures s'emploient à l'accompli et l'inaccompli en dehors de ce contexte :

/raʔajtʊ manaaman/ 'j'ai vu un songe'.

[4] Le Français utilise la catégorie du substantif afin d'exprimer une notion verbale d'une manière abstraite sous le nom de l'infinitif. L'Arabe emploi 'Al maʂdar' pour désigner 'le nom verbal'.

ISSN : 1112 – 3974

/jaquumu bi ʔæmalihi/ 'il fait son travail'

- **Les verbes d'imminence :** Les verbes d'imminence indiquent la réalisation prochaine d'un procès exprimé par une subordonnée verbale au subjonctif avec /ʔan/. Voici quelques formes productives dans le système Arabe :

/kaada/→/ jakaadu/ 'faillir, être sur le point de'
/maa labiθa ʔan/ 'ne pas tarder à '
/ʔawʃaka ʔan/ 'être sur le point de'

Les verbes qui énoncent une probabilité sont assujettis au même principe, ils sont généralement figés à la 3ème pers.mas.sing. de l'accompli (en Français, on dit peut être que) comme /ʔæsa ʔan/ et /ħæra ʔan/. Ex : /ʔæsa ʔan jakuuna χabiiθan/ 'peut-être est-il rusé'

- **Les verbes d'existence**

Blachère définit les verbes d'existence comme suit :

> Les verbes d'existence ne sont pas simplement des copules verbales unissant le sujet à l'attribut. Ils peuvent introduire aussi dans la phrase une notion de temps situé, de durée, de 'devenir'. L'attribut qu'ils introduisent, se met au cas direct. Cet attribut peut être aussi un verbe à un mode personnel qui prend alors une valeur temporelle nette .

Les grammairiens Arabes les nomment 'Kân wa akhawâtuha'. /ba:ta/ , /ʔamsa /, / ʔɑḍħa/, /ʔɑṣbɑħa/[5], ils expriment primitivement l'existence.

3. Les valeurs syntaxiques du verbe Arabe

En générale dans les langues Indo-européennes, l'aspect du verbe est bien défini. Cela signifie que les notions du temps et de modes ont un emploi très particulier : généralement en Français un seul et même temps ou même un seul et même mode peut exprimer plusieurs valeurs. Ces formes syntaxiques sont en

[5] Pour plus de détails sur les verbes d'existence Cf. M.Cohen (1924) 'Le verbe, le système verbal sémitique et l'expression du temps', Paris.

ISSN : 1112 – 3974

revanche moins productifs dans les langues sémitiques et particulièrement en Arabe vue la richesse et la flexibilité de son système dérivationnel[6].

Généralement le verbe en Arabe ne se présente pas sous forme d'un aspect défini, il énonce essentiellement le degré de réalisation du procès (action ou état) et n'exprime point le temps où se localise un procès par rapport à un autre moment du temps où se situe le sujet parlant. l'Arabe en revanche précise le moment où se déroule l'action. Cela illustre une fondamentale nuance d'aspect dans le système verbal Arabe : l'opposition accompli/inaccompli[7] met en exergue la différence entre une action considérée comme finie et une action non-conduite à son terme, i.e., en cours de réalisation . Cette distinction syntaxique se réalise par le biais de la distribution morphologique des marques de conjugaison : suffixée dans l'accompli et préfixée dans l'inaccompli.

Les notions d'aspect et du temps sont très révélateurs dans toute tentative de distinguer les valeurs de l'accompli et l'inaccompli. Fleisch énonce ces concepts :

> Avec l'inaccompli les choses sont plus simples : la langue Arabe dissocie temps et aspect, le procès est uniquement situé sur le plan de l'aspect, le temps ressort de la phrase et le temps à considérer ici est d'abord le présent et le futur'.

Examinons les valeurs de l'accompli et l'inaccompli :

Les valeurs absolues, non–conditionnées de l'accompli sont intimement liées à la notion du passé, n'importe quel passé (passé composé, passé simple, passé antérieure. L'inaccompli se présente par contre en rapport avec le présent et le futur. L'emploi de l'accompli et l'inaccompli est contextuellement déterminé et se conjugue avec l'usage des particules adverbiales et verbales.

3.1. Valeurs de l'accompli

L'accompli Arabe peut se traduire en Français par n'importe quel passé, parfois par un conditionnel ou même un indicatif présent, futur ou par un subjonctif. Il est évident que les correspondances de l'accompli en Français ne sont guère des équivalents de ce temps mais elles correspondent au résultat d'une action achevée dans le passé.

[6] l'Arabe engendre des formes dérivées du verbe trilitère ou quadrilitère, selon sa matière consonantique souple (les radicales), par maints processus : l'alternance vocalique, la réduplication, le redoublement par adjonction, intercalation, et par modification d'affixes.

[7] Plusieurs appellations ont été proposées pour désigner 'Al Maadhi' et 'Al Mudhari'. W.Reuschel (1968) 'Studia Orientalia in Memoriam Garoli Brockelmann' propose les notions de 'constatif" et 'cursif" pour la 'perfektform' et 'l'imperfektform' en se basant sur l'Arabische in 'Grammatik' de Brockelmann.

ISSN : 1112 – 3974

3.1.1. L'emploi général de l'accompli : les valeurs absolues

L'accompli exprime un procès achevé dans le passé. Il équivaut le passé simple ou le passé composé.

[ʈɑlɭaba minni ʔan ʔuħædiθaħa] 'Il me demanda de lui parler'

[ɖɑrɑba ʃaqiiqatahu] 'Il a frappé sa sœur'

Concernant les verbes qui expriment une sensation, un désir ou une constatation, l'accompli exprime le résultat actuel de plusieurs faits qui se sont déroulés dans le passé. Son équivalent en Français ne peut jamais être un présent-futur.

[ʔaradtu tawdiiʕæka qabla rraħi:l] 'J'ai voulu te dire adieu avant ton départ' → 'Je veux te

[ʔamaa ʕærafta ʔanna lmawta ħaqq] 'N'as –tu pas su que la mort est réelle' → 'Ne sais-tu pas....'

Quand il s'agit d'actions acquises définitivement, l'accompli est favorisé en Arabe ; surtout dans les maximes et les sentences :

/ ʔinna ɭlɑ:ha ka:na raqi:ba / 'Allah fut (est) omniprésent'.

Dans les phrases optatives, l'Arabe emploie l'accompli pour indiquer un engagement solennel négatif ou le souhait du sujet parlant est considéré comme déjà réalisé. A la différence de l'Arabe, le Français emploie le subjonctif présent ou l'indicatif futur.

Exemples :

/laa raħimahum ɭlaah/ 'Qu'Allah ne leur fasse pas miséricorde !'

/laa qaʔættu ħætta tuʒaawibani/ 'Je ne prendrai pas place tant que vous me répondiez pas'.

3.1.2. *Emploi particulier de l'accompli : les valeurs conditionnées*

La valeur première de l'accompli varie selon le contexte syntaxique. En fait, l'accompli prend d'autres valeurs situées dans le temps : Il exprime une action réalisée antérieurement par rapport à un autre procès situé dans le passé, le présent ou le futur. Dans ces cas, un ensemble de particules participe dans cette variation syntaxique que le Français les rendent pars divers temps : /ʔa ʔataχalla ʕænhu baʔda ʔan saaʔædani/ 'le laisserai-je tomber après qu'il m'a aidé' .

Dans cet énoncé, /saaʔædani/ est une action qui précède celle énoncée par /ʔaʔataχalla/. D'autres nuances temporelles seront examinées :

ISSN : 1112 – 3974

La particule / qad/ note deux valeurs de l'accompli, l'une exprime le passé et l'autre indique un passé proche exprimé en Français par la formule ' venir de..' . /qad ʒaʔalnaaka fi lʔɑrḍi χaliifa/ ' On a fait de toi un lieutenant sur terre'

/ qad qultu laka ʔanni raaħila / 'Je viens de te dire que je parte'.

Parfois aussi, le Français rend les verbes en proposition commencée par la particule /qad/ par un plus-que-parfait ou un passé antérieur : /balaɤtu mʊna:ja wa qad salabani ʔijjaahu ʔalbɑʔḍ / 'J'avais atteint mon objectif que me l'avait privé les uns'.

Devant un verbe de constatation ou d'estimation, cette particule attribue au verbe le sens de plus-que-parfait : /waʒadnaahu qad ɤaadar/ 'Nous constatâmes qu'il avait quitté...'

L'accompli est souvent utilisé dans des phrases complexes qui expriment l'hypothétique ou un éventuel. Ces propositions commencent par les particules : /ʔið/, /ʔiðaa/, /maa/, /man/, /law/, /ʔin/ et /mataa/. Comme la phrase optative, le sujet parlant dans ce cas tient déjà pour réaliser l'action qu'il émet. En Français, il existe des procédés qui lui sont propres qui expriment l'hypothétique.

Dans cette partie, nous n'allons pas examiner toutes les valeurs de l'accompli et les notions qui ont été mentionnées ne sont que des exemples illustratifs afin de soulever le problème de la traduisibilité et l'intraduisibilité des systèmes linguistiques. Les valeurs correspondantes à l'accompli en Français avec /lamma/, /kaana/ et les significations exclamatives des thèmes d'allure verbale seront analysées en détail subséquemment.

3.2. *Valeurs de l'inaccompli*

En générale, l'inaccompli de l'indicatif énonce un procès en cours de réalisation ou qui se répète en un temps vague. Ces indications mènent à le traduire en Français par un présent de l'indicatif, imparfait ou futur, par un conditionnel présent ou par un subjonctif.

3.2.1. L'emploi général de l'inaccompli : valeurs absolues

L'inaccompli indicatif énonce un procès qui se déroule au moment où l'on parle (le présent réel) ou une constatation à un fait qui se reproduit dans un temps vague : /limaa ʔanta ħæziinʊ→ʔaʒaabat ʔibnatahu/ 'Pourquoi es-tu aussi triste' lui réplique sa fille. (c'est le présent réel / l'action se déroule à l'instant).

ISSN : 1112 – 3974

/ʔinna lħarba ʔawwaluha naʒwa waʔawʂɑtʈuha ʃakwa waʔaaχiruha naʒwa/ 'La guerre n'est au début qu'un mystère, en son milieu c'est une plainte, à la fin une calamité' (c'est un proverbe qui exprime un présent vague) .

3.2.1. L'emploi particulier de l'inaccompli : les valeurs conditionnées

De nombreuses valeurs sont attribuées à l'inaccompli, elles présentent des nuances intimement liées au contexte. Mais nuances existent surtout dans les traductions de l'Arabe au Français à cause des différences des deux systèmes.

- L'inaccompli énonce un fait dans le futur quand il est suivi d'un terme adverbial ou d'une négation comme /laa/, /sa/ et /sawfa/.

Exemples

/jusaafiru muħammadu ɤadaa/ 'Muhammed voyagera demain'.

/laa ʔuʔʈi maa huwwa li ʔabadaa/ 'Je ne donnerai jamais ce qui m'appartient '.

/sawfa taʔlamuuna/ 'Vous saurez'.

/ʔanaa ʔuχbirukum kajfa justaʔmal/ 'Je vais vous faire savoir comment il fonctionne'.

Le Français rend souvent l'inaccompli d'un verbe qui signifie 'désirer' par le conditionnel présent : /juriidu law jaʈruduunahu/ 'Il aimera (il aimerait) s'ils le renvoient'.

- Si le verbe à l'inaccompli est précédé par la particule /jakuunu/, il exprime le descriptif : /ħætta takuunu ʔanta taʔmalu/ 'Jusqu'à ce que tu trouves travailler'.

Dans cet énoncé, la particule /jakuunu/ n'a pas la fonction d'un exposant temporel mais elle décrit une aptitude à accomplir un fait.

- /qad/ sert parfois à marquer l'aspect itératif du procès dans un contexte précis. Employé devant un présent vague, elle peut servir à renforcer l'action : /limaaðaa tafʔaluuna biha ʃarraa waqad taʔrifuuna ʔannaha jatiima/ 'Pourquoi lui faites-vous du mal alors que vous savez qu'elle est orpheline'.
- L'opposition accompli/ inaccompli dans la même phrase renforce la valeur du présent réel ou vague : /karihtu dawman man laa

ISSN : 1112 – 3974

ja?tarifuuna bilʒamiil/ 'J'ai toujours détesté ceux qui ne sont pas reconnaissants'.

4. Conclusion

La langue Arabe est une langue dérivationnelle et non pas une langue à flexions comme l'imposaient plusieurs linguistes non-Arabes. Sa particularité réside dans la souplesse de son système morphologique. Néanmoins, sa morphologie non-concaténative explique plusieurs nuances d'ordre phonologique et même temporel.

L'Arabe utilise pour la conjugaison du verbe des marques d'aspect, de temps, de personne, de genre et de nombre. L'opposition accompli/inaccompli rend la conjugaison dans le système Arabe très simple mais cette simplicité cache une complexité morphologique.

La racine occupe une pale assez importante dans la morphologie Arabe, elle est purement consonantique et diffère par ce caractère des langues Indo-européennes. La structure syllabique des mots est différente de celle des mots Indo-européens caractérisée par la variabilité.

Ce travail est un essai qui peut servir à décrire les mécanismes de la construction morphologique en Arabe. Nous avons focalisé essentiellement sur les valeurs de l'accompli et l'inaccompli afin de lever l'ambiguïté sur les équivalences entre l'Arabe et le Français dans tout travail de traduction.

Références

[1] Brockelmann, C. (1910). *Précis de linguistique Sémitique*. Trad. W.Marçais & M. Cohen, Librairie Paul Geuthner -Paris.

[2] Cohen , M. (1924). *Verbe-le système verbal et l'expression de temps*. Paris.

[3] .Fleisch, H. (1947). *Introduction à l'étude des langues Sémitiques*. Paris.

[4] -------- (1979). *Traité de la philologie Arabe.* Vol II, Beyrouth.

[5] Grevisse, M. (1987).*Précis de grammaire Française.* Alger.

[6] Ouahmiche, G. (2002). Lexical innovation in an Algerian Diaclect of Arabic: A case study. *Cahiers de Linguistique et Didactique Volume 2, Numéro 1,* 73-77.

[7] Ouahmiche, G. *(2003).* The Castle of Beni Rachid: linguistic and historial perspectives, *The Algerian Review of Manuscripts,* Ed Arrachad.

[8] Wright, W. (1898). *A Grammar of the Arabic language*. 3ème Ed.Cambridge.

ISSN : 1112 – 3974